Fideris
Borgstelling - Cautionnement

CAUTIONNEMENT COLLECTIF des Travaux Publics et Privés S.C

SOCIETE AGREEE PAR LE SPF FINANCES

Avenue du Col-Vert,5 1170 Bruxelles - Tel 02 676 19 20 - N° d'Entreprise 0403259880 RPM Bruxelles

XXXX ACTE DE CAUTION Nr. A

Le Cautionnement Collectif des Travaux Publics et Privés S.C., ci-après dénommé: FIDERIS représenté par

MONSIEUR P. DE HANDSCHUTTER, DIRECTEUR

déclare se constituer caution solidaire d'ordre et pour compte de :

ci-après dénommé: l'entrepreneur

au bénéfice de :

ci-après dénommé: le bénéficiaire

pour la bonne exécution des travaux:

Reprend le descriptif des travaux garantis

FIDERIS s'oblige en conséquence, sous la renonciation à tout bénéfice de division ou de discussion, à payer jusqu'à concurrence du montant maximum de **48.100,00 EUR**

*** QUARANTE-HUIT MILLE CENT ***

les montants dont l'entrepreneur pourrait se trouver débiteur envers le bénéficiaire en raison de la mauvaise exécution des travaux.

Le cautionnement est libéré conformément aux dispositions contractuelles, mais au plus tard à la réception définitive des travaux.

A défaut d'appel au cautionnement dans les 30 jours à compter de la date du procès-verbal de réception définitive ou dans les 5 ans à compter de la date du procès-verbal de réception provisoire, le présent cautionnement deviendra nul et sans effet. Pour être valable,cet appel sera introduit par le bénéficiaire par courrier recommandé adressé à FIDERIS avec la preuve de la mauvaise exécution du contrat d'entreprise pendant la période de garantie.

Sauf accord écrit et préalable de FIDERIS, le cautionnement n'est pas transférable ou ne peut être mis en gage.

Pour l'exécution du présent acte, FIDERIS fait éléction de domicile à 1170 Bruxelles, Avenue du

Col-Vert,5 Fait à Bruxelles, le

E-SIGNED By
MONSIEUR P. DE HANDSCHUTTER, DIRECTEUR

4550a0b7dbbe7adcce32e186900614321cea1b32a952d047b3f66b02b1f7b464

Un numéro unique est généré pour chaque acte garantissant son inviolabilité.